



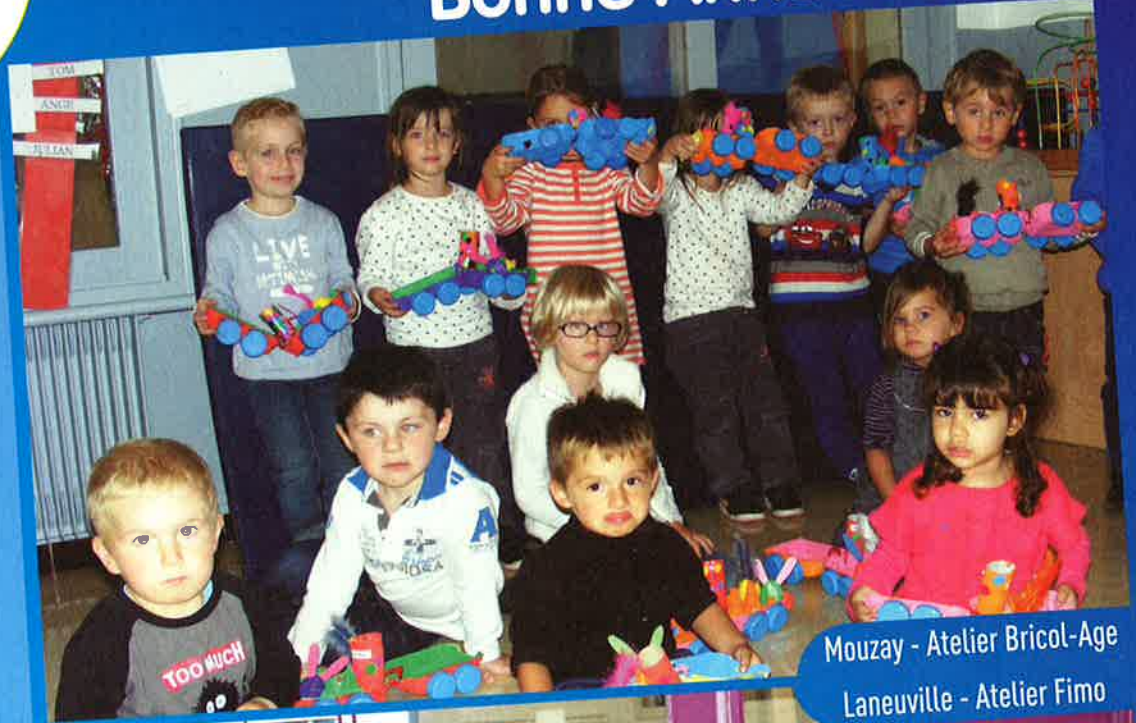
# La Baugnette

JANVIER 2015



Revue de la Communauté  
de Communes du PAYS de STENAY

## Bonne Année 2015 !



Mouzay - Atelier Bricol-Age  
Laneuville - Atelier Fimo

## SOMMAIRE

Edito	2
Le nouveau site	2
La CPAM vous informe	3
Nouvelles activités périscolaires et scolaires	4-5
Un directeur pour le périscolaire	5
Appel à projets «la CODECOM dans les starting blocks»	6
Environnement	7
Chemin de Mémoire	8-9
La vie des entreprises	10
Scierie Watrin à Beauclair	11
Bienvenue à la ferme	12-13
Mouzay dans les pommes	14
La musette du soldat de 14-18	15
Habiter mieux	16



Autreville St Lambert - Baâlon - Beauclair - Beaufort - Brouennes  
Cesse - Halles sous les Côtes - Inor - Lamouilly - Laneuville sur Meuse  
Luzy Saint Martin - Martincourt - Moulins St Hubert - Mouzay - Nepvant  
Olizy sur Chiers - Pouilly sur Meuse - Stenay - Wiseppe

# Édito

## L'année des réformes

Après 2014 et sa bruyante réforme des rythmes scolaires, 2015 apportera son lot de nouveautés sans doute plus encore réformatrices que les précédentes.

Tout le monde est informé du regroupement des trois régions en une seule. Laquelle des trois, Lorraine, Champagne-Ardenne, Alsace, emportera la gouvernance ? Si Strasbourg est pressentie, les réclamations notamment de la Marne et des Ardennes vont vite remonter, ces derniers s'estimant lésés par la distance qui les séparent de cette capitale régionale émergente. A l'heure d'internet, du TGV ou de l'autoroute, est-ce vraiment encore un argument valable ?

La fusion des Communautés de Communes est toujours en ligne de mire avec le rapprochement des Communautés de Communes du Val Dunois et du Pays de Stenay. Sauf qu'à l'heure actuelle, plus rien ne nous oblige à le faire. Le seuil des 10 000 ou 20 000 habitants n'étant plus de mise, seul resterait l'obligation d'être une structure d'au moins 5 000 habitants pour subsister. Dans ce cas, la Communauté de Communes du Val Dunois devra évoluer soit vers l'Argonne, soit vers nous.

Afin d'éviter un effet de « surprise », nous envisageons toujours cette hypothèse et attendons des services de l'état de connaître l'impact réel d'un tel « mariage » sur la fiscalité de chacun : ce sera notre fil rouge.

Les documents d'urbanisme, faits pour gérer le droit à construire sur chaque territoire, vont également être bouleversés.

Actuellement au nombre de trois et nommés :

- POS : Plan d'occupation des sols
- PLU : Plan local d'urbanisme
- Carte communale

ne devraient, à terme ne faire plus qu'un, appelé PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

Au-delà de sa simple modification nominale, cette réforme sera l'aboutissement de la substitution des services de l'Etat (DDT), actuellement instructeur des permis de construire, au profit des Communautés de Communes. Ce qui nécessitera pour nous des moyens humains supplémentaires, donc des

charges en plus.

Nous allons de plus en plus parler de mutualisation.

De quoi s'agit-il ?

Là encore il est question de réforme, sans doute la plus proche de nous et aux conséquences des plus mesurables.

Elle a pour but de mettre en commun le maximum de tâches gérées individuellement par nos communes ou collectivités. Concrètement, elle se traduira par un rapprochement de nos services et de nos moyens matériels et humains. Rapidement, cette réforme devra rendre service et dégager des économies dans chacune de nos communes.

Enfin, dernière réforme mais qui sera la première à se présenter à nous, sera l'élection en mars des Conseillers Généraux. Pour la première fois, les conseillers se présenteront aux suffrages non plus à deux, mais à quatre. Deux titulaires et deux suppléants, jusque-là, rien de très changeant, sauf qu'ils seront élus pour nos deux cantons de Stenay et Dun et respecteront la parité.

A titre d'exemple : notre Conseiller Général local Monsieur Stéphane PERRIN devra se présenter avec une dame (de préférence du Canton de Dun) qui sera son binôme, auxquels s'ajouteront un suppléant et une suppléante. Force de constater que dans certains secteurs du département, cette réforme ne passera pas inaperçue et crée déjà des tensions chez les Conseillers en place.

Voilà donc un aperçu de ce que seront ces réformes dans cette année 2015. L'idée étant de nous simplifier la vie et de baisser les coûts de fonctionnement, on ne peut qu'y adhérer ou nous y conformer. L'avenir nous révélera le résultat.

Bonne année 2015 à vous toutes et à vous tous et surtout bonne santé,

Votre CODECOM est à votre écoute, elle avance avec vous.



## Le Nouveau Site de la Communauté de Communes du Pays de Stenay est en ligne

La volonté de la Communauté de Communes est de mettre en place un outil pratique, utile au quotidien et riche d'informations pouvant créer un lien plus direct avec les habitants du canton.

Il se veut simple d'utilisation, pour faciliter vos recherches, mais également dans l'ère du temps car il propose une version pour les téléphones portables.

Même s'il reste encore beaucoup de travail, il est déjà un excellent relais entre vos élus, l'équipe de la Codecom et vous !

### Le site se présente sous 6 catégories bien distinctes :

**Présentation** : une manière de découvrir le fonctionnement de la CODECOM.

**Entreprendre** : l'aménagement de notre territoire dans les grandes lignes

**Découvrir** : les richesses touristiques de notre canton et les

moyens pour les découvrir.

**Vivre ensemble** : les services et associations du canton

**Vie Scolaire** : des réponses sur le fonctionnement des écoles, du périscolaire, de la cantine, ...

**Nature-Habitat** : Logements, traitement des déchets et la Nature avec un grand N.

[www.cc-paysdestenay.fr](http://www.cc-paysdestenay.fr)



La Maison des Services de STENAY a obtenu le label de « relais de service public », et offre la possibilité aux usagers d'être accueillis par un même agent pour obtenir des informations et effectuer des démarches administratives relevant de plusieurs administrations ou organismes publics.

En février 2014, la CPAM a été intégrée aux missions du Relais de Service Public de STENAY et Sabrina CHAMPEAUX est présente du lundi au vendredi pour vous aider dans vos relations avec la Sécurité Sociale et notamment pour :

- Obtenir des renseignements administratifs de tout ordre, des explications sur le langage administratif et les courriers.
- Obtenir un formulaire et sa notice, mieux comprendre les modalités de remplissage.
- Vous faire aider dans la constitution d'un dossier.
- Effectuer vos démarches en ligne depuis votre domicile :  
Sabrina est là pour vous aider à ouvrir un compte AMELI, apprendre à consulter vos remboursements, éditer vos attestations (de droits), vos relevés d'indemnités journalières, ou encore commander votre carte européenne ; mais aussi suivre la création de votre carte Vitale à toutes les étapes, suivre la gestion de votre arrêt de travail, etc...  
Avec l'ouverture d'un compte ameli vous pouvez aussi échanger par mail avec les services de l'Assurance Maladie sans vous déplacer.
- Vous aider à utiliser ameli-direct (rechercher un professionnel de santé proche de chez vous, ou par secteur géographique)
- Vous familiariser à utiliser ameli-santé et découvrir les offres de prévention, des conseils en santé.

A noter également, la possibilité de se faire aider par les services du CCAS pour le remplissage des dossiers d'accès aux soins, Couverture Maladie Universelle et Aide à la Complémentaire Santé.

Indépendamment de ces offres de service, la CPAM assure toujours sa permanence les vendredis au sein de la Maison des Services.

## **Dernière Minute - Dernière Minute - Dernière Minute - Dernière Minute**

L'appel d'offres pour la construction du Pôle des Services Publics a été lancé en octobre dernier. Les entreprises viennent d'être recrutées. Le chantier débutera dans les prochaines semaines.



# Nouvelles Activités Périscolaires et scolaires

## RENTREE des Nouveaux Temps Scolaires

Dans le cadre de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, la Communauté de Communes doit appliquer les Nouveaux Temps Périscolaires sur les écoles de Mouzay, Laneuville, les Courlis et Albert Toussaint.

En Septembre ce sont près de 350 enfants qui ont découvert le fonctionnement des NAP ainsi que les animateurs qui allaient les encadrer et les nombreux ateliers proposés.

### Ecole de Laneuville

Tous les Lundis et Vendredis de 15 h à 16 h 30.

Inscription de 69 enfants au 30 Septembre 2014 pour une capacité maximum de 98 enfants scolarisés soit près de 70% de fréquentation.

La majorité des ateliers s'organisent dans l'école (quatre salles) hormis le sport qui se déplace dans la salle des Fêtes de Laneuville (deux espaces disponibles) soit au total six lieux d'activités.

Une équipe de six intervenants, qui se compose de 50 % d'agents de la CODECOM et 50 % d'animateurs associatifs, est nécessaire pour encadrer les 69 enfants. La CODECOM a mis en place également un animateur spécifique pour l'accompagnement dans cette école, d'enfants porteurs de handicap.

#### De nombreux ateliers sont proposés :

Atelier géré par une animatrice du CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement), le thème «des Oiseaux à la mangeoire» a permis l'installation d'une mangeoire avec les enfants pour qu'aujourd'hui ils puissent, à l'aide de jumelles, regarder, identifier les oiseaux.

Les ateliers proposés : «Raconte-nous une histoire», «des Oiseaux à la mangeoire», «A travers les jeux de société», le Quilling, Danse Country, initiation à la Musique, création d'autocollant, «Réalisation Pâte Fimo», «Réalise ton timbre»,...



### Ecole de Mouzay

Tous les Mardis et Jeudis de 15 h à 16 h 30.

Inscription de 76 enfants au 30 Septembre 2014 pour une capacité maximum de 84 enfants scolarisés soit près de 90% de fréquentation.

La majorité des ateliers s'organisent dans l'école (cinq salles) hormis le sport qui se déplace dans la salle des Fêtes de Mouzay soit au total six lieux d'activités avec la salle des Jeunes proche de la Mairie en cas de nécessité.

Une équipe de six intervenants, qui se compose de 50 % d'agents de la CODECOM et 50 % d'animateurs associatifs, est nécessaire pour encadrer les 76 enfants. La CODECOM a mis en place également un animateur spécifique.

#### De nombreux ateliers sont proposés :

Atelier géré par une animatrice de la CODECOM sur le thème «Réalisation Pâte Fimo» a permis la réalisation d'un magnifique cadre décoré de fruits « non comestibles » avec la photographie de l'enfant qui a fait l'atelier.

Les ateliers proposés : Yoga des Petits, Jeux de ballons, «A travers les jeux de société», le Quilling, «Réalise ton timbre», création d'autocollant, détente taichi, «Autour de Noël», «Réalisation Pâte Fimo»,...



## Ecole les Courlis

Tous les Lundis, Mardis et Vendredis de 13 h 30 à 14 h 30.

Inscription de 82 enfants au 30 Septembre 2014 pour une capacité maximum de 100 enfants scolarisés soit près de 82% de fréquentation. L'intégralité des ateliers s'organisent dans l'école soit six lieux d'activités.

Une équipe de huit intervenants, qui se compose de 50 % d'Agent de la CODECOM et 50 % d'animateurs associatifs, est nécessaire pour encadrer les 82 enfants. La CODECOM a mis en place également un animateur spécifique pour l'accompagnement dans cette école, d'enfants porteurs de handicap.



### De nombreux ateliers sont proposés :

Atelier géré par une professeur de Danse, Madame STOUPIY, qui à travers un apprentissage complet, apporte les notions de respect et d'écoute de l'autre.

Le groupe qui participe à l'atelier danse est le même pendant toutes les séances de la période. Cela vaut également pour la musique.

Les ateliers proposés : Sieste en musique, la Malle Mirabelle, Atelier danse, Atelier musique, «1.2.3 j'équilibre», conte et réalisation de Noël,...

## Ecole Albert Toussaint

Tous les Mardis et Vendredis de 15 h à 16 h 30.

Inscription de 135 enfants au 30 Septembre 2014 pour une capacité maximum de 191 enfants scolarisés soit près de 71% de fréquentation. La majorité des ateliers s'organisent dans l'école (six salles) hormis le sport qui se déplace dans le gymnase municipal et l'atelier musique qui va à l'école de musique soit au total huit lieux d'activités.

Une équipe de huit intervenants, qui se compose de 35 % d'Agent de la CODECOM et 65 % d'animateurs associatifs, est nécessaire pour encadrer les 135 enfants.



### De nombreux ateliers sont proposés :

Atelier géré par une animatrice de la CODECOM sur le thème «Création de Jeux de Société» avec le soutien d'Internet pour que les enfants recherchent les informations nécessaires.

Atelier proposé par deux animateurs de la Radio L.I.S Fm sur le thème «Réalise ton intervention sur les ondes» : l'objectif est de préparer, par l'écriture et la recherche, le thème de l'émission, le mettre en forme, s'entraîner pour enregistrer et passer sur le Web.

Les ateliers proposés : Jeux d'autrefois, «Sens et alimentation», Jeux de ballons, Création kit de Noël, Création jeux de société, Initiation à la mu-

sique, Radio fm, Calendrier de l'avant, Patrimoine et environnement,...

## Un directeur pour le périscolaire

Depuis le mois de Septembre 2014, Manu FLON a la responsabilité, au sein de la Communauté de Communes du Pays de Stenay, de la mise en place et la gestion du Périscolaire qui englobe les nouveaux temps périscolaires et l'accueil périscolaire du matin et du soir. D'autres missions lui sont confiées, telles que la mise en place et le suivi du Contrat Enfance Jeunesse ainsi que la gestion du nouveau site internet de la CODECOM.

Ce n'est pas en personne inconnue que Monsieur FLON intègre la CODECOM puisqu'il a œuvré pour le Centre Social de Stenay pendant de nombreuses années et ses connaissances des Accueils Collectifs de Mineurs apportent un plus au fonctionnement des temps périscolaires.



# Appels à projets : la CODECOM dans les starting blocks !



Stenay vue du ciel

L'Etat sollicite régulièrement les différents niveaux de territoires par le biais d'appels à projets ou d'appels à manifestation d'intérêts. Ce fut le cas pour les régions en 2010, avec la mise en place des Pôles de compétitivité. Pour la Lorraine, ce sont trois pôles qui se sont créés autour des matériaux (Materialia, en lien avec la Champagne-Ardenne) des fibres (en lien avec l'Alsace), et de l'écotechnologie (Hydreos, en lien avec l'Alsace).

La CODECOM avait, quant à elle, postulé en 2010 dans le cadre de l'appel à projets « Pôle d'Excellence Rurale ». L'objectif était d'envisager un développement touristique et économique de notre territoire, par le biais de la zone Natura 2000 « Vallée de la Meuse – secteurs de Stenay ». Malheureusement, le succès n'était pas au rendez-vous.

Depuis le début de l'année, l'Etat a mis en place plusieurs appels à projets à destination des territoires ruraux en particulier. Dans le cadre des baisses des aides publiques et des dotations de l'Etat, ces appels à projets permettent de flécher les actions phares et pilotes, permettant à l'Etat de rationaliser et orienter ses aides.

Tout d'abord, durant l'été, la Ville de Stenay et la CODECOM ont travaillé ensemble afin de préparer et de répondre à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Centre-bourg », dont l'objectif est la revitalisation des centre-bourgs ruraux par le biais d'actions à destination de l'habitat essentiellement, mais en lien avec les thématiques de développement durable, économique et d'équipements publics. Ce projet permettait d'établir un plan d'actions sur cinq années dans les divers thèmes évoqués. Ce dossier a retenu l'attention, mais les projets labellisés étaient peu nombreux (50 sur 300 candidats au niveau national). Stenay n'a donc pas été lauréate de cette AMI. En Lorraine, ce sont les communes de Commercy et Sierck-les Bains (57) qui ont été choisies. Toutefois, le travail réalisé a permis d'établir plus finement un diagnostic de notre territoire, et de mettre en exergue certaines actions à mettre en place dans les prochains mois, voire années.

Depuis peu, le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable a lancé un nouvel appel à projets intitulé « Territoires à Energie Positive pour une Croissance Verte » (TEPCV). Pour pouvoir candidater, il était nécessaire de manifester son intérêt avant le 1er décembre 2014. La CODECOM a alors proposé sa candidature. L'unité de méthanisation, étudiée depuis plusieurs années, en est le point central. Réfléchi dans une logique territoriale avec le secteur de l'élevage (50 agriculteurs du territoire et des environs sont intéressés), cet équipement répondra à des enjeux économiques et environnementaux, comme la directive nitrates. L'unité de méthanisation permettra de produire de l'électricité, et en coproduit de l'eau chaude, utilisée pour le chauffage des établissements publics, des entreprises et les futurs projets de la Ville de Stenay en matière d'habitat. La collectivité souhaite également s'engager dans la mise en place d'actions coordonnées en matière de performance énergétique (OPAH, diagnostics thermiques, réflexion autour de la création d'aides liées aux économies d'énergie, ...) et du développement de

voies vertes qui peuvent être à la fois touristiques et économiques. Une réflexion autour de l'éclairage public basse consommation pourra être lancée.

200 projets seront retenus à l'échelle nationale, soit en moyenne huit à dix par région.

**La CODECOM du Pays de Stenay est à l'affût d'autres appels à projets, émanant de l'Etat, dans l'objectif d'obtenir le maximum d'aides sur ses différents projets.**

Unité de méthanisation





## Arrêtons de gaspiller le papier.

Tous les ans, un foyer reçoit en moyenne 40 kg de publicité dans sa boîte aux lettres, souvent sans même les lire. Ces tonnes de papier ont un impact environnemental (transport, fabrication, recyclage...) et économique (entre autre l'élimination, notons d'ailleurs que le recyclage est moins onéreux que l'incinération ou l'enfouissement).

Or, pour ne plus recevoir de publicités, il vous suffit d'apposer un stop-pub sur votre boîte aux lettres. Ce petit autocollant, résistant aux intempéries, indique que seuls les documents attitrés (courriers, magazines...) et les informations des collectivités locales peuvent vous être remis. Grâce à lui, fini les publicités inutiles.

Des stop-pub PUBECO seront mis gratuitement à votre disposition par le SMET Meuse et la Communauté de Communes dans leurs locaux et disponibles prochainement en

mairie. Pour accéder aux publicités en ligne, pensez au site PUBECO et aux newsletters des enseignes.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur [smetmeuse.fr](http://smetmeuse.fr).



## La Fête de la Nature revient en 2015 !

Une nouvelle édition de la Fête de la Nature aura lieu en mai prochain. On se met rapidement au travail : CODECOM, associations, pour vous préparer un riche programme à la découverte des richesses de notre Vallée de la Meuse : expos, concours photos, découvertes etc etc.



## Faites les bons gestes !

On nous fait remarquer régulièrement que certaines poubelles déposées le soir sur les trottoirs comportent des déchets qui devraient trouver leur place dans les bacs de tri ou à la déchetterie. Ces comportements coûtent cher à la collectivité, donc à nous tous.

Nous allons mettre en place un contrôle ponctuel des poubelles avant l'enlèvement. Celles qui comporteront des éléments à trier ne seront pas ramassées. En cas de manquement grave à la réglementation, des poursuites pourront être envisagées.



## Formation de Guides Composteurs

Vous souhaitez acquérir des compétences sur le compostage et le paillage ? Participer à un réseau près de chez vous ? Partager des moments conviviaux ? Voire gagner du temps et de l'argent en utilisant vos déchets ?

Votre Communauté de Communes et le Syndicat Mixte d'Etudes et de Traitement (SMET) des déchets ménagers développent des formations de Guides Composteurs.

Expérimentés ou non, les habitants qui désirent acquérir des compétences sur le compostage et le paillage pour ensuite les transmettre, peuvent participer à des formations **gratuites**. Elles se dérouleront début 2015 sur 2.5 jours répartis sur plusieurs vendredis et samedis. Le lieu de formation reste à définir.

Les bénévoles ainsi formés participeront aux réseaux (local, régional et national) des Guides Composteurs animés par l'ADEME.

Renseignements et inscription aux réunions d'information sur [smetmeuse.fr](http://smetmeuse.fr) ou en contactant le SMET au **03.29.87.60.75**.

# CHEMIN DE LA MEMOIRE

## août 1914 – août 2014



Dans le précédent numéro (juin 2014), nous vous présentions les différentes actions et événements proposées dans le cadre du projet « Chemin de Mémoire : sur les traces de la Bataille des Frontières d'août 1914 ». En 2012, la Communauté de Communes du Pays de Stenay s'est engagée dans ce projet européen avec des CODECOM meusiennes (Montmédy, Damvillers, Val Dunois et Spincourt) et meurthe-et-mosellane (Deux Rivières et Pays de Longuyon), ainsi que cinq communes belges (Virton, Tintigny, Etalle, Musson et Meix-devant-Virton) et une association locale (LES CHIERO-THAINS).

D'un budget global de 2 000 000 €, ce projet est financé par les fonds européens (FEDER) à hauteur de 50 %, via le programme INTERREG IV A Grande Région, ainsi que la Région Wallone, la Province du Luxembourg (Belgique), le Conseil Régional de Lorraine, les Conseils Généraux de la Meurthe-et-Moselle et de la Meuse, et le Ministère de la Défense par le biais de la Direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives (DMPA).

Plusieurs événements se sont déroulés depuis le mois de septembre, sur notre territoire.



Cérémonie au monument franco-allemand de Luzy-Saint-Martin

Les commémorations de Luzy-Saint-Martin le 5 septembre ont permis de rendre hommage aux combattants français et allemands engagés dans les batailles de Luzy et de Cesse à la fin du mois d'août 1914. Les personnalités présentes ont pu prendre conscience du déroulement de ces combats, en écoutant le récit d'un Colonel à la retraite, évoquant les combats de son ancien régiment à cette époque.

Les commémorations se sont poursuivies par une cérémonie religieuse présidée par l'Abbé Mickaël FLEURY de Stenay.

Les invités et participants ont tous après été conviés à une collation, suivie du spectacle « Du champ de blé au champ d'honneur », interprété par l'association LES CHIERO-THAINS, partenaire du projet européen INTERREG. Ce spectacle, joué par des bénévoles locaux, est basé sur des faits historiques et plus particulièrement sur les récits des batailles de Brandeville et de Luzy-Cesse. Les quatre représentations (deux à Brandeville et deux à Luzy) ont affiché presque complet. Ce sont ainsi plus de 1 400 spectateurs qui sont venus écouter et voir ce son et lumière.



Spectacle des Chierothains



Une conférence débat sur la bataille de Luzy-Saint-Martin et Cesse a été proposée le samedi 6 septembre par Alain CESARINI à Cesse. Devant plus d'une quarantaine de personnes, Monsieur CESARINI a expliqué la bataille des frontières, les combats de Luzy et de Cesse, les forces en présence, ainsi que les traces laissées par les armées. La conférence permis à la foule de mieux comprendre cette période peu connue du grand public, ainsi que les monuments, aujourd'hui disparus, érigés par les Allemands.

Exposition au Musée de la Bière de Stenay



Monsieur CESARINI et le Souvenir Français de Dun ont proposé, dans le cadre du projet INTERREG, une exposition au Musée Européen de la Bière de Stenay, autour des enfants de Stenay morts pour la France. Plus d'une centaine de panneaux retracent la vie de ces soldats durant la Grande Guerre et leurs lieux de combats et de décès. D'une durée initiale d'un mois et demi, fort de son succès, cette exposition a été prolongée de dix jours, jusqu'au 1er décembre. Plus de 650 personnes sont venus voir ces panneaux et prendre conscience de ces vies fauchées par la Première Guerre Mondiale.



Délégation Meusienne à Alençon pour les cérémonies commémoratives.

Enfin, le collectif Chat'Ernelle a proposé deux représentations à la salle des fêtes de Stenay, du spectacle « La Fleur au Fusil » les 13 et 14 décembre. De La Madelon à la sonnerie aux morts, de l'insouciance au désespoir, les mots des soldats de 14-18 deviennent réalité sous les yeux des spectateurs. François Bourcier incarne tous les poilus, ces jeunes hommes partis la fleur au fusil dans la tiédeur de l'été 1914. Il raconte leur histoire, le front, les tranchées. Il est la voix des anonymes broyés par la machine de guerre.

Les spectateurs furent touchés par les différentes scènes proposées par l'auteur.

## AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE



Projet cofinancé par le Fonds européen de développement régional dans le cadre du programme INTERREG IVA Grande Région

*L'Union européenne investit dans votre avenir*



# LA VIE DES ENTREPRISES

## K"HAIR"ATINE

30 avenue Générale de GAULLE  
STENAY

Depuis juillet 2014, K"hair"atine son salon de coiffure mixte de Stenay. Sa responsable Nadia vous accueille avec son équipe ( Fanny et Morgane ) du Mardi au Vendredi de 9h à 18 h et le samedi de 9h à 17h30. ( avec ou sans rendez-vous)

Des offres promotionnelles sont proposées chaque semaine !

TEL : 03.55.13.41.09



## L'Arrêt Gourmand

12 Grande Rue  
MOUZAY

Depuis le 13 septembre 2014, Mr GAS Benoît et son équipe vous reçoivent dans une ambiance jeune et dynamique au Restaurant l' Arrêt Gourmand. Sandwichs chauds ou froids, pâtes et autres salades sont servis de 11h30 à 14h00 et de 18h30 à 21h00.

Fermé le dimanche midi et le mercredi toute la journée.

TEL : 06.31.42.37.71



## Restaurant Le CYGNE

16 Rue du Moulin  
STENAY

Depuis juillet 2014, Sébastien et Shirley vous accueillent au Cygne. Le Chef vous y proposera une cuisine du terroir élaborée avec des mets de qualité, tout cela dans une ambiance traditionnelle.

L'établissement est ouvert de 11h45 à 14h00 et de 19h00 à 21h00. Fermé le dimanche soir, lundi toute la journée et le mercredi matin.

TEL : 03.29.85.05.85



## C'Valérie

8 rue des Prés  
NEPVANT

Valérie vous accueille dans son salon de coiffure situé dans le village de Nepvant.

Pour prendre rendez-vous ou vous renseigner, appeler au 03 29 80 45 32 ou au 06 17 29 09 04.

Thomas CAMPONOVA, devient le nouveau Responsable de SMD Pépinière d'entreprises, en lieu et place de Charly BECKER, parti rejoindre la Bretagne, au sein de la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Ce diplômé d'Economie des Universités de Lorraine, Nice et Aix-Marseille, place sa riche expérience du développement économique au service de sa région natale.

Son expertise étoffée notamment en région Ile-de-France pour la création et la transmission des structures sera très fortement utile pour encourager et soutenir le développement économique du territoire nord-meusien et plus particulièrement les CODECOM de, Stenay, Montmédy, Dun-sur-Meuse.



# Scierie Watrin à Beauclair.

## *Focus sur une entreprise de notre canton.*

La presse s'est fait récemment l'écho des difficultés que rencontrent les scieries lorraines, victimes de l'exportation des bois rond vers la Chine notamment. Elles ferment les unes après les autres. Ainsi en 15 ans la Lorraine a perdu la moitié de ses scieries.

Notre canton a la chance de posséder une scierie en plein développement. C'est en famille que la famille Watrin gère cette scierie spécialisée dans le Hêtre, 12 000 m<sup>3</sup> de bois sont sciés chaque année. Des investissements conséquents ont été consentis pour permettre de répondre à la demande des acheteurs. Ainsi les bois sont arrosés pour éviter les différentes attaques des insectes et autres champignons avant d'être sciés, triés en partie par des machines qui secondent les salariés. Ils prendront ensuite la direction du séchoir pour quelques jours avant d'être stockés dans de grands hangars et de partir aux quatre coins du monde : Angleterre, Algérie, Tunisie, Inde etc. ou tout simplement vers la Belgique ou la France pour réaliser des escaliers notamment.

Et à la scierie, rien ne se perd, tout se transforme ! La sciure est reprise par des agriculteurs, les déchets bruts sont transformés en plaquette pour la fabrication de pâtes à papier à Virton. Les chutes des pièces usinées prennent la direction du sud de notre département pour fabriquer le charbon de bois de vos barbecues de l'été et enfin les écorces alimentent la toute nouvelle chaudière qui fournit la chaleur pour sécher les bois. On nomme cela de l'économie vertueuse.

Si la scierie Watrin est devenue la plus moderne et la plus importante scierie de hêtre de Lorraine, c'est grâce aux investissements importants qu'elle a réalisés. Pas de crainte pour sa pérennité, le passage de témoin entre François Watrin et ses fils est en bonne voie. Mais la principale contrainte pour une scierie est son approvisionnement en bois. Elle bénéficie là d'un mode innovant que l'on nomme le contrat d'approvisionnement. En début de saison, elle signe ce contrat avec l'Office National des Forêts, 50% de son approvisionnement, pour les forêts communales et domaniales. Avec des Coopératives forestières, 30% pour les forêts privées et le reste provient de quelques exploitants forestiers. Ce contrat fixe, les quantités, les prix par qualité et les conditions de mise à disposition des bois pour la durée d'une année. Gros avantage, une sécurité pour son activité avec des prix connus à l'avance.

Une partie importante de ces bois proviennent des forêts communales de notre canton, ce qui réduit encore le coût de transport et l'impact sur notre environnement. Les élus du canton, en acceptant de participer à ces contrats, contribuent largement au développement de l'entreprise et à celui de notre canton.

La scierie emploie 14 personnes, des emplois de plus en plus spécialisés, valorisants grâce à la mécanisation de nombreuses tâches. Pour couper ces arbres, il aura fallu l'intervention de techniciens forestiers, ONF et autres, bûcherons, débardeurs, transporteurs, maintenance des installations etc. On considère que 200 m<sup>3</sup> de grumes\* coupés génèrent 1 emploi. Donc l'activité de la scierie génère 60 emplois et la plupart sur notre territoire.



**\*Grume : tronc de l'arbre destiné à être scié.**

## Trois exploitations labellisées au pays de Stenay

Les commissions d'agrément à Bienvenue à la Ferme viennent d'agréer trois nouvelles fermes sur le territoire de la Communauté de Communes pour la production et la commercialisation de leurs produits fermiers. Retour sur les exploitations récompensées par ce réseau national animé par les Chambres d'Agriculture.

**Marie-Claude GUICHARD**, agricultrice à Pouilly sur Meuse, confectionne toute une gamme de confitures, gelées et confits à partir des produits de son exploitation et des spécialités du terroir qu'elle transforme dans son atelier à la ferme. Ces «Confiplaisirs», alliant authenticité et saveur étonnante, sont commercialisés à la ferme et les marchés paysans de Saveurs fermières de Meuse, dont celui du mois d'août est organisé à Pouilly sur Meuse. L'entrée dans le réseau Bienvenue à la ferme ouvrira de nouvelles opportunités de commercialisation pour l'agricultrice notamment avec la vente en ligne de produits, ainsi qu'un large panel d'outil promotionnels pour communiquer sus ses activités.

Contact : GAEC de la Ruellette à Pouilly sur Meuse  
Tél. 03 29 80 60 88

[guichard.roger041@orange.fr](mailto:guichard.roger041@orange.fr)



**Alain BONNEFOY**, brasse depuis près de 10 ans l'orge de brasserie qu'il cultive à proximité du haut Château de Chamois, un édifice remarquable d'autant de l'époque Renaissance. C'est après un stage à l'abaye d'Orval où il concocta sa toute première recette de bière, la Charmoy blonde, que l'agriculteur se lança dans la fabrication de bière fermière et installa sa malterie dans l'ancienne laiterie du château. Aujourd'hui, près de 230 hectolitres y sont produits chaque année dont la moitié est commercialisée en vente directe, sur place ou sur les marchés et foires de la région. deux bières sont disponibles à l'année, la Charmoy blonde et ambrée, et deux autres sont saisonnières : la bière de Mars et le bière de Noël. L'agrément à la marque Bienvenue à la Ferme permettra à la brasserie d'élargir sa clientèle et de valoriser le caractère fermier de son produit.

Contact : Brasserie de Charmoy à Mouzay  
Tél. 03 29 80 48 19

[bonnefoyalain@netcourrier.com](mailto:bonnefoyalain@netcourrier.com)

## Delphine GUICHARD à Pouilly sur Meuse.

Installée depuis près de 2 ans sur des terres familiales en maraichage, Delphine GUICHARD cultive des légumes à Pouilly sur Meuse sur une surface de 2.81 hectares. Un véritable challenge pour cette fille d'agriculteur qui après avoir décroché son BPREA en maraichage BIO à Courcelles Chaussy, a décidé de développer son activité dans son village natal. Une activité très prenante pour laquelle elle bénéficie d'une aide de la part de ses parents qui l'accompagnent dans ce projet.

Actuellement en conversion bio, Delphine propose une gamme de légumes frais avec des variétés anciennes qu'elle commercialise sur Verdun en paniers, à une association de Virton en Belgique, sur des marchés de la région, notamment avec l'association « Saveurs fermières de Meuse », au groupement d'achat solidaire de Stenay et directement sur l'exploitation dans un local situé dans le village.



Après une présentation de la ferme en compagnie de l'agricultrice, les membres de la commission ont visité les



La commission d'agrément composée (de gauche à droite) de Antoine LAMARLE et Benoit DENIS (élus à la Chambre d'Agriculture), Laurence GUILLARD (office de tourisme de Stenay) et Dominique TRAMECOURT (adjoint au maire de Pouilly), en compagnie de Delphine GUICHARD.

installations comprenant notamment deux serres de 420m<sup>2</sup> et une autre en cours de montage pour proposer radis, salade ou épinard d'ici les semaines qui viennent, des caves pour le stockage des légumes et un local de vente en cours d'aménagement dans le village.

L'agricultrice souhaite davantage se faire connaître afin de développer la vente directe et valoriser son savoir-faire. L'agrément à Bienvenue à la Ferme lui permettra de bénéficier d'une dynamique de réseau alliant conseil et échanges avec d'autres producteurs, notamment en matière d'accueil, de communication ou commercialisation en circuits courts.

Contact : Delphine GUICHARD

Tel : 06 09 30 64 02

[delphineguich@gmail.com](mailto:delphineguich@gmail.com)

## LES GAGES DE QUALITE « PRODUITS DE LA FERME »

Les produits fermiers agréés à Bienvenue à la Ferme garantissent au niveau national le respect de critères spécifiques inscrits dans un cahier des charges « produits de la ferme », en particulier :

- Les produits fermiers provenant de l'exploitation sont majoritaires dans le chiffre d'affaire total des ventes de l'exploitation
- Les produits fermiers de l'exploitation sont réalisés à partir des matières premières produites sur la ferme, sont élaborés et transformés par le producteur ou sous sa responsabilité.
- Les produits fermiers respectent le guide des bonnes pratiques « Bienvenue à la Ferme » qui encadre les modalités de productions et de transformation par catégorie de produits
- Le producteur, un membre de sa famille ou du personnel salarié de l'exploitation assure un contact direct avec ses clients sur l'un des canaux de distribution (à la ferme, sur les marchés...)
- Le producteur accueille régulièrement ou ponctuellement sur son exploitation dans les conditions qui lui conviennent (sur réservation, portes ouvertes...)
- Les produits d'achat-revente sont autorisés sous certaines conditions (nature et origine des produits, volume dans le chiffre d'affaire...)
- Le producteur maintient un contact direct avec son client et privilégie la transparence sur ses pratiques agricoles et ses modes de production auprès de sa clientèle.

Contact Bienvenue à la Ferme en Meuse : Céline VEYSSIERE

Chambre d'Agriculture – Tel : 03 29 76 81 54 – mail : [celine.veyssiere@meuse.chambagri.fr](mailto:celine.veyssiere@meuse.chambagri.fr)

# MOUZAY

## dans les Pommés

« A Mouzâ, pis d'dit que d'fâ » ! dit-on quand on n'est pas de Mouzay , et d'une, et qu'on voudrait faire croire qu'on y cause beaucoup mais qu'on n'y fait pas grand-chose, et de deux.

« Mouzay dans les Pommés » tord le cou à cette réputation idiote et non fondée, puisque cette antenne locale des Croqueurs de Pommés créée il y a 5-6 ans s'est pas mal bougée ces derniers temps.

Mais qui sont donc ces Croqueurs de Pommés dont on entend parler de plus en plus ?

Un bref rappel historique nous dit que le mouvement national est né en 1978, dans le secteur de Belfort, sur l'initiative de passionnés qui se sont émus de la disparition massive des vieux vergers et qui ont refusé comme une fatalité que des variétés fruitières goûteuses s'évaporent de nos campagnes sous le godet des pelles mécaniques et autres bull-dozers. Ils n'ont pas accepté du tout que le commerce de la grande distribution nous éduque aux seules saveurs de fruits bourrés de pesticides, magnifiques certes, mais qui n'ont rien de commun avec ces pommés et poires de nos villages qui poussent avec pour seul dopage le soleil et la pluie, les abeilles et autres insectes moins bien intentionnés, et qui régalaient nos ancêtres et nous régalaient encore. Ils sont moins parfaits ces fruits locaux, mais quand on croque une pomme, maraudée dans un chemin creux, on peut la manger jusqu'au trognon sans risque de s'empoisonner à petit feu. Sans parler des souvenirs qui reviennent quand nos papilles



redécouvrent une odeur, une saveur unique qu'on ne trouve nulle part ailleurs et qui ont jalonné notre enfance.

Les Croqueurs de Pommés, ce sont donc ces gens d'ici qui se veulent les conservateurs des fruits anciens et qui veillent à les transmettre à leurs descendants. Pour cela, ils recensent, ils identifient, ils reproduisent, ils aimeraient de surcroît faire passer le message aux jeunes générations.

Depuis plus de trente ans, les Croqueurs de Pommés ont recensé en France entre 4000 et 5000 variétés différentes de pommés, plus de 1000 poires et autant de prunes et cerises aux goûts de chaque terroir.

« Mouzay dans les Pommés », l'association locale des croqueurs de pommés du nord meusien est forte de quelque 60 adhérents qui prospectent, cherchent à identifier, greffent, taillent et tentent de partager leur passion avec les gens d'ici. Ils apprennent beaucoup aussi et sont prêts à accueillir de nouveaux venus pour mieux résister à la standardisation du goût imposée par la grande distribution.

Et par des conventions avec les municipalités de Mouzay et de Baâlon, avec l'ONF, avec les Voies Navigables de France, « Mouzay dans les Pommés » a planté çà et là, de l'ordre de 200 ou 250 arbres fruitiers de variétés locales qui demandent encore quelques années pour produire de quoi ravir les papilles gustatives de nos concitoyens.

Notre saison débute par une journée d'initiation à la taille des vieux arbres et de greffe en mars, c'est l'occasion d'organiser une bourse aux greffons. Nous nous donnons rendez-vous tous les premiers samedis du mois au verger de sauvegarde de Mouzay pour entretenir nos sites plantés. A la demande, nous participons aux différentes manifestations du coin, c'est le cas à la fête de la pomme de Fresnois. Notre exposition d'octobre à Stenay commence à être connue. Les Vieux Métiers d'Azannes nous sollicitent pour l'aménagement du village, nous allons y développer une petite pépinière pour répondre à leurs besoins.

Pensez-vous qu'on puisse encore dire qu'on ne fait pas grand-chose à Mouzay ?

Celles ou ceux qui voudraient nous rejoindre, ou au moins en savoir plus peuvent nous contacter à la mairie de Mouzay, siège social de l'association.



# La musette du soldat de 14-18

Les fameuses musettes du soldat de la Grande Guerre sont fabriquées d'après l'équipement du combattant d'il y a 100 ans.



Cette initiative est l'oeuvre du Centre Social et Culturel du Pays de STENAY dans le cadre de son chantier d'insertion ETOFFE MEUSE d'où sortiront 1914 musettes numérotées.

Les matériaux, la technique de fabrication et l'aspect se réfèrent scrupuleusement à la musette originale afin de respecter l'authenticité de cette histoire.

Confectionnée en toile de lin, longue de 33 cm et haute de 25 cm, elle se présente sous la forme d'un sac à rabat avec deux boutons pour la fermer.



Une sangle doublée descend le long des coutures latérales pour éviter les déchirures et leur conférer une réelle solidité.

La couleur, allant à l'origine du beige au gris foncé en passant par le brun rouille, a été arrêtée à un beige jaune, rappelant les teintes de la terre de la vallée de la Woëvre, lieu des premiers combats.

Cette musette permettait au soldat d'emporter, outre ses vivres du jour, son quart et sa cuillère, des objets personnels tels que des photos de famille, une pipe et du tabac, un jeu de tarot, du papier à lettre avec plume et encre, une paire de lunettes, parfois un livre de prières et des porte-bonheur...



*Toute l'équipe  
Bénévoles-Salariés  
du Centre Social de Stenay  
vous souhaite  
une très Bonne Année 2015*



La Boutique Solidaire Etoffe Meuse création 2014

# PROGRAMME « HABITER MIEUX », QUAND GAIN D'ENERGIE RIME AVEC ECONOMIE !



Avec plus de la moitié des habitations en Meuse construites avant les premières réglementations thermiques, les logements ont un véritable potentiel d'amélioration. Avec la hausse continue du prix des énergies, il apparaît opportun d'engager des travaux d'autant plus que les structures publiques proposent des subventions et un accompagnement.

Baisser ses factures d'énergie, améliorer son confort et valoriser son bien : les bonnes raisons ne manquent pas pour se lancer dans des travaux d'amélioration thermique, sachant que plus d'un propriétaire meusien sur deux serait éligible aux subventions publiques au regard de ses ressources. Petit tour d'horizon des interventions en la matière avec un point tout particulier sur les aides du Conseil Général et de l'Agence nationale de l'habitat (Anah).

## Bien connaître les différentes aides

Face à l'augmentation des difficultés rencontrées par les ménages meusiens pour payer leurs factures d'énergie, le Conseil Général de la Meuse s'investit depuis 2009 dans la réhabilitation thermique des propriétaires privés en complétant financièrement les subventions de l'Anah. Durant les quatre premières années du programme, il a accompagné 160 propriétaires qui occupent leur logement et 114 logements de propriétaires bailleurs. En 2010, l'Etat a lancé le programme national « Habiter Mieux » de lutte contre la précarité énergétique, ajoutant une prime aux aides de l'Anah. Au 1er juin 2013, les montants de subvention de l'Anah ont été augmentés et les plafonds de ressources revus de manière à permettre à davantage de familles d'être éligibles; les propriétaires bailleurs deviennent également éligibles aux aides pour des travaux d'ordre énergétique.

La CODECOM en coopération avec le Conseil Général de la Meuse vous propose de mieux vous informer, grâce à des visites d'un Ambassadeur de l'Efficacité Energétique, pour vous aider à limiter vos consommations en chauffage. Le Conseil Général de la Meuse mène une campagne d'information des propriétaires meusiens pour améliorer la qualité thermique de leur logement.

Brian Laloz a ainsi été recruté pour renseigner sur les sources de déperdition de chaleur des logements ainsi que sur les travaux les plus efficaces à réaliser. Il peut également vous informer sur les subventions mobilisables auprès de l'Anah et du Conseil Général.

Les propriétaires intéressés par une visite peuvent dès à présent se faire connaître auprès de la CODECOM (03.29.80.31.81 ou ccstenay@gmail.com)

Les visites auront lieu **entre le 9 et le 20 mars**, sur rendez-vous à votre domicile, effectuées par Brian Laloz.

## Quelles sont les conditions d'éligibilité pour les propriétaires occupants ?

- Le logement doit être construit depuis plus de 15 ans à la date où le dossier est déposé.
- Le ménage n'a pas bénéficié d'autres financements de l'Etat depuis 5 ans pour ce logement.
- Les travaux doivent garantir une amélioration de la performance énergétique du logement d'au moins 25 %.
- Les travaux ne doivent pas être commencés avant le dépôt du dossier.
- Les travaux doivent être intégralement réalisés par des professionnels du bâtiment.

## Les différentes aides financières - Propriétaire Occupant

- Une aide de l'Anah représentant 35 ou 50 % du montant total des travaux, plafonnée à 20 000 € ou 50 000 € dans le cadre de travaux lourds.
- Une prime de 3 500 € dans le cadre d'une amélioration énergétique au titre du programme « Habiter Mieux ».
- Une subvention du Conseil Général d'un minimum de 500 € et pouvant aller jusqu'à 25 % du montant total des travaux, plafonnée de la même façon que les aides de l'Anah.
- Des aides complémentaires qui peuvent être accordées par les communautés de communes, le Conseil Régional, EDF, la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV) ou la Mutualité Sociale Agricole.

## Les différentes aides financières - Propriétaire Bailleur

- 25 ou 35 % plafonné à 750 €/m<sup>2</sup> dans la limite de 60 000 € par logement ou 1 000 €/m<sup>2</sup> dans la limite de 80 000 € par logement (en fonction de la dégradation du logement).
- Une prime complémentaire de 2 000 € par logement dans le cadre d'une amélioration énergétique au titre du programme « Habiter Mieux ».
- Une subvention du Conseil Général d'un minimum de 500 € et pouvant aller jusqu'à 15 % plafonnés à 20 000 € HT par logement (50 000 € HT dans le cas de travaux lourds).

**A noter : une seule aide peut être versée pour un même logement et un même bénéficiaire.**